

Acteurs du monde judiciaire

Divers interlocuteurs participent à la justice civile et pénale : juges, avocat, huissiers, greffiers... L'exercice de leur profession est encadré par la loi.

- [Avocat](#)
- [Conciliateur de justice](#)
- [Expert judiciaire](#)
- [Commissaire de justice \(anciennement huissier de justice et commissaire priseur\)](#)
- [Juré d'assises](#)
- [Magistrats du tribunal judiciaire et autres agents publics de justice](#)
- [Médiateur civil](#)
- [Médiateur pénal](#)
- [Notaire](#)

Questions – Réponses

- [Comment régler un litige avec un huissier de justice \(à présent appelé commissaire de justice\) ?](#)
- [Comment l'avocat est-il rémunéré ?](#)
- [Est-il possible d'obtenir une copie d'un acte établi par un notaire ?](#)
- [Comment régler un litige avec un notaire ?](#)
- [Un avocat peut-il prendre un pourcentage sur l'argent gagné grâce à un procès ?](#)
- [Un avocat peut-il exiger de l'argent d'un bénéficiaire d'aide juridictionnelle ?](#)
- [Comment régler un litige avec un avocat ?](#)
- [Quelles sont les indemnités dues aux jurés d'assises ?](#)
- [Peut-on refuser d'être juré devant la cour d'assises ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Accès au droit et à la justice](#)
- [Juridictions](#)



Ville de **Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)